

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 1 de 11

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Kokzi Des

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Désinfectant

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: GISGA LA AG  
 Rue: Bösch 106  
 Lieu: CH-6331 Hünenberg  
 Téléphone: +41 (0) 41 798 03 33  
 e-mail: info@gisga.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

+41 (0) 41 798 03 33  
 +41 (0) 44 251 51 51 ( 24h Notrufnummer Tox Info Suisse)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

chlorocrésol

Acide propionique ... %

(S)-2-hydroxypropionate d'éthyle, (S)-lactate d'éthyle

Acide phosphorique ... %

**Mention**

Danger

**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 2 de 11

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
59-50-7	chlorocrésol			25 - 50 %
	200-431-6	604-014-00-3		
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1; H312 H302 H318 H317 H400			
79-09-4	Acide propionique ... %			25 - 50 %
	201-176-3	607-089-00-0		
	Skin Corr. 1B; H314			
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			10 - 20 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
687-47-8	(S)-2-hydroxypropionate d'éthyle, (S)-lactate d'éthyle			10 - 20 %
	211-694-1	607-129-00-7		
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Eye Dam. 1; H226 H335 H318			
85536-14-7	benzènesulfonique			10 - 20 %
	287-494-3			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, Aquatic Chronic 3; H302 H314 H412			
7664-38-2	Acide phosphorique ... %			5 - 10 %
	231-633-2	015-011-00-6		
	Skin Corr. 1B; H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kokzi Des**

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 3 de 11

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.  
En cas d'inhalation des vapeurs, les symptômes d'intoxication peuvent se manifester à retardement après plusieurs heures; consulter impérativement un médecin.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.  
En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Traitement médical nécessaire.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

En cas d'ingestion Perforation de l'estomac

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre d'extinction, Jet d'eau pulvérisée  
Conseils aux pompiers: Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
Chlorure d'hydrogène (HCl) Oxydes de soufre Phosphore oxydes

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.  
Combinaison complète de protection.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Kokzi Des**

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 4 de 11

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion  
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Pour diluer, toujours préparer le récipient d'eau et y verser lentement le produit tout en remuant.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Désinfectant

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 5 de 11

## Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	
		400	1000		VLE courte durée	
7664-38-2	Acide phosphorique	-	1		VME 8 h	
		-	2		VLE courte durée	
79-09-4	Acide propionique	10	30		VME 8 h	
		20	60		VLE courte durée	
67-68-5	Diméthylsulfoxyde (DMSO)	50	160		VME 8 h	
		100	320		VLE courte durée	

## Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-63-0	Isopropanol	Acétone	25 mg/l	S	b

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle. Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être réalisé par un échappement local ou un air d'échappement général. Les méthodes d'évaluation appropriées pour vérifier l'efficacité des mesures de protection prises incluent les méthodes d'enquête métrologiques et non métrologiques décrites dans les Règles techniques pour les substances dangereuses (TRGS) 402.

## Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.  
catégorie: DIN EN 166

## Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Modèle de gants adapté: FKM (caoutchouc fluoré) Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

## Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.  
En cas d'un risque accru, en supplément Bottes, Tablier

## Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 6 de 11

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre:: ABEK

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide:	
Couleur:	incoloré à légèrement jaune	
Odeur:	piquant	
pH-Valeur:		non déterminé

**Modification d'état**

Point de fusion:	- 90 - 40 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	86 - 130 °C
Point d'éclair:	30,5 °C

**Inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

**Température d'auto-inflammabilité**

solide:	non applicable
gaz:	non applicable
Température de décomposition:	non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur: (à 20 °C)	21 hPa
Densité (à 20 °C):	1,074 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:	facilement soluble

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides:	non déterminé
--------------------------	---------------

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Inflammable.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 7 de 11

**10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.5. Matières incompatibles**

Métal, non noble, Métal léger

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****ETAmél calculé**

ATE (orale) 1282,1 mg/kg

**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
59-50-7	chlorocrésol				
	orale	ATE mg/kg 500			
	cutanée	ATE mg/kg 1100			
85536-14-7	benzènesulfonique				
	orale	ATE mg/kg 500			

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Information supplémentaire**

La classification toxicologique du mélange est basée sur les résultats de la méthode de calcul (méthode conventionnelle) de la directive relative aux préparations 1999/45 / CE. Selon l'expérience du fabricant, il ne faut pas s'attendre à des dangers autres que ceux sur l'étiquette.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Très toxique pour les organismes aquatiques.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7664-38-2	Acide phosphorique ... %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 138 mg/l	96 h	Gambusia affinis		

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**12.4. Mobilité dans le sol**

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique. Très toxique pour les organismes aquatiques.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 8 de 11

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

070699 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Déchets non spécifiés ailleurs

**Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)**

070699 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Déchets non spécifiés ailleurs

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)**

070699 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Déchets non spécifiés ailleurs

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2920

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Acide propionique ... %; (S)-2-hydroxypropionate d'éthyle, (S)-lactate d'éthyle)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8+3



Code de classement:

CF1

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

83

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2920



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 9 de 11

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE CORROSIF, INFLAMMABLE, N.S.A. (Acide propionique ... %; (S)-2-hydroxypropionate d'éthyle, (S)-lactate d'éthyle)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8+3



Code de classement:

CF1

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagee:

E2

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2920

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S. (Propionic acid ... %; ethyl (S)-2-hydroxypropionate, ethyl L-lactate, ethyl-(S)-lactate; 4-chloro-3-methylphenol, 4-chloro-m-cresol, chlorocresol)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8+3



Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité dégagee:

E2

EmS:

F-E, S-C

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

UN 2920

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

CORROSIVE LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S. (Propionic acid ... %; ethyl (S)-2-hydroxypropionate, ethyl L-lactate, ethyl-(S)-lactate)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

8+3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

Passenger LQ:

Y840

Quantité dégagee:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 10 de 11

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: 4-chloro-3-methylphenol, 4-chloro-m-cresol, chlorocresol

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible. fortement caustique.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: Acide phosphorique ... %

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Résorption cutanée/sensibilisation:

Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Teneur en COV (OCOV):

12 %

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Kokzi Des

Date de révision: 21.01.2019

Code du produit: 113\_CH

Page 11 de 11

## Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Met. Corr. 1; H290	
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	

## Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*